DLP 05-07-89153331



Avertissements agricoles® Auvergne

ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

Le 29 Juin 1989

N° 12

MAIS :	PYRALE Intervenir du 3 au 13 Juillet

MAIS

Stades : 10 à 13 feuilles

PYRALE

✪ Situation

En cage d'élevage à MARMILHAT : premiers papillons mâles le 14/06. Les sorties s'intensifient actuellement avec une dominance de femelles.

Au piégeage sexuel : captures dès le 14/06 à PONT-DU-CHATEAU(63).

Une activité est aussi notée dans nos postes de GANNAT (03), LEMPDES (63) et BRIOUDE (43) depuis le 20/06.

✪ Préconisation

*En fonction de nos observations et de celles de LIMAGRAIN, il est à prévoir d'intervenir à l'aide de granulés au cours de la période **du 3 au 13 Juillet.***

Produits utilisables :

Choisir un granulé en consultant le dépliant "SPV - AGPM" (Protection du Maïs) à la dose de 25 kg/ha.

Nous rappelons le risque de pullulation de pucerons entraîné par l'utilisation de pyréthrinoïdes liquides.

Où traiter la pyrale ? Voir cartes au dos.

LES AVERTISSEMENTS AGRICOLES SUR MINITEL : 36.17 CODE AVERT

_ N° de série : 677

_ SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES

_ Publication périodique
_ Directeur-Gérant : B. MORIN
_ CPPAP N° 525 AD - Abonnement Annuel : 145 F
_ Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
_ Imprimerie D.R.A.F.

P47

CARTE ADMINISTRATIVE DE L'ALLIER



LEGENDE



Population larvaire :
1 à 3 larves par pied.
TRAITEMENT IMPERATIF.



Population larvaire
0,5 à 1 larve par pied.
TRAITEMENT EN MAIS SEMENCE
et MAIS A HAUT POTENTIEL.



Population larvaire
moins de 0,5 larve par pied.
TRAITEMENT NON JUSTIFIE.

CARTE ADMINISTRATIVE DU PUY-DE-DOME

